

2 Politique

**Mise en œuvre des Actes du Dialogue politique
Le processus désormais en marche**

J.K.M

Libreville/Gabon

En adoptant, dernièrement, le projet de loi portant modification de la Constitution, le Conseil des ministres a ouvert la voie à la matérialisation des Actes du Dialogue politique adoptés de manière consensuelle, en mai dernier, au stade d'Angondjé, par les représentants de la majorité et de l'opposition.



Photo : OIOMCO / L'Union

Les ministres réunis en Conseil le jeudi 28 septembre 2017.

CETTE fois, c'est sûr. On peut désormais affirmer, sans grand risque de se tromper, que le processus de mise en œuvre des Actes du Dialogue politique est bel et bien lancé. Pour preuve, en sa séance du jeudi 28 septembre dernier, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant modification de la Constitution gabonaise visant à "consacrer les recommandations" des assises qui

se sont tenues au stade d'Angondjé, dans la banlieue nord de Libreville, en avril et mai derniers. Les réformes majeures de cette révision constitutionnelle portent, entre autres, sur l'adoption du scrutin majoritaire uninominal à deux tours pour les élections présidentielles et parlementaires, la réduction de la durée du mandat des sénateurs de six à cinq ans, la détermination des rapports entre le président de la République et le gou-

vernement en cas de cohabitation, le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement, la limitation du mandat des membres de la Cour constitutionnelle à neuf ans non-renouvelable, le transfert du contentieux des élections locales aux juridictions administratives, etc. A ce qui semble, pour mener à bien toutes ces réformes, la voie parlementaire devrait être privilégiée au détriment de la voie



Photo : Boubala

Le bureau du Dialogue politique lors des travaux, en mai dernier à Angondjé.

référendaire. Ceci, d'autant plus que, au regard des dispositions légales en vigueur, certaines réformes doivent être impérativement adoptées avant 2018, année où les élections législatives sont censées se tenir. Sans oublier le fait que l'organisation d'un référendum induirait des charges que le gouvernement ne peut sans doute pas honorer, surtout en ces temps de crise économique aiguë. Reste que, compte tenu des

dispositions de la Loi fondamentale, avant que le projet de loi n'atterrisse au Parlement, il devra d'abord être soumis, pour avis, à la Cour constitutionnelle. Puis "être voté respectivement par l'Assemblée nationale et le Sénat en des termes identiques avant d'être soumis pour adoption au Parlement réuni en congrès". Pour finir, le vote: "une majorité qualifiée des deux tiers des suffrages exprimés est requise pour son adoption" ainsi que la pré-

sence d'au moins deux tiers des membres des deux Chambres du Parlement, la présidence du congrès étant assurée par le président de l'Assemblée nationale. Selon toute vraisemblance, le projet de loi devrait être défendu devant les parlementaires par le ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, chargé de la Mise en œuvre des Actes du Dialogue politique, Blaise Louembe, soutenu par le Garde des Sceaux, Francis Nkea Nzigue. Quoiqu'il en soit, fruit du consensus des représentants de la majorité et de l'opposition, ces réformes devraient asseoir davantage l'État de droit et la transparence électorale, de manière à ce que notre pays ne revive plus des lendemains électoraux douloureux, de la nature de ceux enregistrés en août et septembre 2016.

**Alliance pour le changement et le renouveau (ACR)
Appel à candidatures pour les prochaines élections**

AEE

Libreville/Gabon

Le président de l'Alliance pour le changement et le renouveau (ACR), Bruno Ben Moubamba, était, mardi, face à la presse. Autre information sortie de là : la rentrée, ce samedi à Libreville de son parti politique. La seconde phase est prévue à Ndendé le 14 octobre.

C'EST un Bruno Ben Moubamba, président de l'Alliance pour le changement et le renouveau (ACR), plutôt détendu qui est apparu face à la presse, mardi au

siège de son parti politique. Cela dans le cadre d'une conférence de presse. Occasion d'échanger sur quelques questions liées aux activités politiques l'ACR, afin d'éclairer l'opinion. D'entrée de jeu, Bruno Ben Moubamba a rassuré l'opinion quant à son état d'esprit du moment, après sa sortie du gouvernement. " Bruno Ben Moubamba se porte très bien, a-t-il déclaré. Je n'ai jamais été aussi serein parce que ma conscience est tranquille. J'ai honoré mes engagements envers le chef de l'État, j'ai agi dans le strict intérêt des institutions, face à la circulaire 14/49 qui comporte des dangers ad-

ministratifs pour l'équilibre des institutions." Et de poursuivre : "Mon devoir était d'être le protecteur anthologique du président de la République. Rassurez-vous je dors tranquille, même si je me suis pris une balle dans la tête par la suite". S'agissant des activités de l'ACR, son président a déroulé le programme de la rentrée politique prochaine de son parti. Celle-ci se déroulera en deux phases : la première ce samedi à Libreville ; et la seconde à Ndendé, le 14 octobre prochain. "Il sera entre autres question d'aborder la priorité du parti qui est la jeunesse, décliner notre vision écono-

mique, et surtout élaborer une feuille de route pour passer d'un gouvernement d'ouverture à un gouvernement de la providence, de la normalisation... En ce qui concerne la seconde phase, il sera question "du retrait de deuil des veuves politiques de Pierre Mamboundou, qui n'a rien à voir avec un retrait de deuil privé et familial." Et d'ajouter : "Elles sont en deuil depuis six ans, c'est trop. Beaucoup sont mortes, elles sont vieilles, elles sont âgées, personnes ne s'occupent d'elles. Elles ont fait appel au président de l'ACR..." Enfin, dans la perspective des prochaines élections législatives et locales, l'ACR



Photo : F.A.

Le président de l'ACR, Bruno Ben Moubamba.

compte bel et bien présenter des candidats. D'où un appel à candidature lancé par Bruno Ben Moubamba : "Il faut que les gens s'élient entre eux. Plus question de favoriser des sorciers politiques qui ne viennent que pour les élections, distribuer de l'argent, mentir au peuple après ils les abandon-

nent. Moi je demande aux gens de constituer des listes populaires sans regarder s'ils sont de l'opposition ou de la majorité. Mais des gens qui veulent défendre les intérêts du peuple. Qu'ils viennent, l'ACR va les parer et les accompagner, pourvu que les candidatures émanent du peuple".

**Rencontre entre les cadres du Parti démocratique gabonais (PDG) de l'Estuaire
L'organisation du congrès national à l'ordre du jour**

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

LES cadres du Parti démocratique gabonais (PDG) de la province de l'Estuaire se sont retrouvés, dernièrement, au siège du Parti à Louis, pour préparer le congrès national de leur formation politique. La concertation dirigée par le membre du Comité permanent du Bureau politique, Paul Biyoghe Mba, avait comme premier point inscrit à l'ordre du jour, la préparation d'un congrès provincial. Selon le maître de séance, cette rencontre qui va réunir les représentants de toutes les circonscriptions aura pour objectif de "préparer le congrès national du Parti dé-



Photo : Martina ADA Metoule

Paul Biyoghe Mba (3è à partir de la gauche) et les cadres originaires de l'Estuaire se préparent.

mocratique gabonais à une date qui sera fixée bientôt". Au cours de cette rencontre, les cadres pdgistes de l'Estuaire ont, ensemble, fait l'inventaire des sujets pouvant concourir à la réussite de cet événement. Notamment les travaux et comités préparatoires, les thèmes qui pour-

ront "éventuellement" être retenus et, surtout, a indiqué Paul Biyoghe Mba, "identifier les camarades de la province qui seront retenus pour prendre part aux différentes commissions dans lesquelles ils devraient s'inscrire". Il a par ailleurs indiqué que ce Congrès national aura pour

entre autres objectifs d'"améliorer le fonctionnement du parti mais également celui du pays, répondre très positivement aux nombreuses attentes légitimes des populations". En outre, le membre du Comité permanent du Bureau politique a laissé entendre



Photo : Martina ADA Metoule

Vue partielle des responsables PDG de l'Estuaire.

que ledit congrès convoqué par leur président, conformément aux statuts, est d'une importance capitale. Ce d'autant qu'il va certainement traiter des questions fondamentales, non seulement pour la vie du parti, mais également du pays. Et de souligner qu'en tant que

parti au pouvoir, le PDG a une lourde responsabilité devant la nation, devant la communauté internationale. "Il s'agira donc de traiter des grands problèmes liés à l'économie, la politique, l'organisation du territoire, l'amélioration des conditions de vie de tout le monde."